

# L'INFORMEau

La feuille d'information sur l'eau potable

## 2017



## PREMEAUX PRISSEY Communauté de Communes Gevrey Chambertin & Nuits St Georges

Extrait du rapport annuel 2017  
sur le prix et la qualité du service public

### TERRITOIRE

446 habitants

Jusqu'au 31/12/2017, la commune organise le service d'eau potable.

La population desservie est de 446 habitants.



Le service est organisé par la commune

### EXPLOITATION

par la société VEOLIA  
En affermage

La société VEOLIA a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

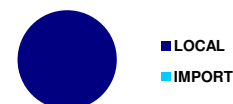
L'eau est distribuée à **206 abonnés** (+2,49 % par rapport à 2016).



### PRODUCTION

1 ressource

- Des ressources propres à la commune : la ressource La COURTAVAUX (Captage situé à Prémieux Prissey) a fourni 35 256 m<sup>3</sup> d'eau traitée.

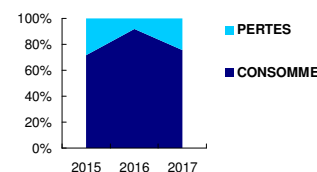


### DISTRIBUTION

Un réseau de 8 km  
23 150 m<sup>3</sup> consommés

En 2017 les abonnés domestiques ont consommé 23 150 m<sup>3</sup> (+2,77 % par rapport à 2016) soit en moyenne **142 litres par habitant et par jour**

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 75,6 %** en 2017 (il était de 91,8 % en 2016).



Rendement du réseau

### QUALITÉ

Excellente

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau de la commune est d'excellente qualité.

La démarche de protection de la ressource en eau est entamée.



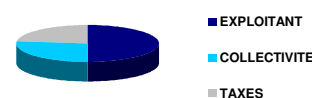
### RIX

273,01 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 273,01 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2018, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,28 €/m<sup>3</sup>, **+0,85 % par rapport à 2017.**

Sur ce montant, 50 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 27 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 23 %.



Répartition des montants collectés